

On s'abonne à Lyon, chez:
 THÉODORE PITRAT, Libraire,
 rue du Péral;
 Y^e BARREAU, rue St. Dominique;
 LUSY, Libraire, rue Lafont, n^o 20;
 Et chez tous les Directeurs de
 Poste.

Echo de l'Univers,

Journal

L'Écho de l'Univers paraît
 Les Mardi, Jeudi et Samedi.

PRIX:

Trois Mois,	7 fr.
Six Mois,	13
Un An,	24
1 fr. de plus, par trimestre pour l'Étranger.	

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce;

Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité a besoin d'Écho.



LYON, 21 Septembre 1826.

Un avis de la Mairie annonce la mise en vente de différentes boiseries provenant de la démolition du Grand-Théâtre, et qui ne peuvent entrer dans la construction de la nouvelle salle.

— L'abbé Pichat a été pendant plusieurs années supérieur du petit séminaire St.-Jean. Il vient d'être nommé principal du collège communal de Belley.

— Une grande revue a été passée, dimanche, sur la place Louis-le-Grand, par le Lieutenant-général-inspecteur. Tous les corps de la garnison y figuraient en grande tenue.

— On dit que Mad. Creisp-Bereittér, dont le talent est avantageusement connu, passera l'hiver prochain dans nos murs. Elle nous fera jouir, sans doute, de plusieurs concerts.

— Quelques Limonadiers ont indiqué une souscription ouverte, dans leurs cafés, pour la publication d'un *Aperçu sur la prison de Roanne*. Cet ouvrage, dont les journaux prennent soin d'annoncer que le style est d'une grande pauvreté, est dû à la plume d'un éditeur responsable, qu'un arrêt de la Cour a condamné à passer un mois dans cette maison d'arrêt.

— Le coureur Collin a éprouvé, dimanche, un léger accident, à son retour de Brigaï. Arrivé très-près de la ville, il a été suffoqué un instant par la poussière, qu'augmentait encore la foule innombrable des voitures et des

piétons. Son indisposition n'a pas eu de suite.

— Cinq ou six malfaiteurs sont entrés, samedi dernier, dans un clos situé sur le chemin St-Clair, en forçant la serrure de la porte qui donne sur le Cours. Ils n'ont pas osé pénétrer dans la maison, et se sont bornés à quelques dégâts commis dans le jardin.

— Le *Café du Caveau*, place des Célestins, a voulu ramener la foule: une enseigne brillante annonce un spectacle de tableaux animés. Cet attrait nouveau ménagera quelques jours de vogue à cet établissement.

— Un éboulement considérable s'est manifesté, lundi soir, dans les fondations de la nouvelle maison qu'on élève au coin de la rue Vieille-Monnaie et de la place Croix-Paquet. Quatre ouvriers avaient d'abord été ensevelis; mais, retirés à tems, ils ont été rendus à la vie.

— Les nommés Guillet et Villard, conducteurs de carrioles, ont été condamnés, le 16 du courant, par la Police correctionnelle, l'un à quinze mois, l'autre à dix-huit mois de prison, pour avoir écrasé une jeune fille, en cherchant à se devancer mutuellement, sur la grande route, à peu de distance du faubourg de la Guillotière.

Les voituriers, dont l'équipage mutila un enfant sur le quai Bonrencontre, ont été condamnés à deux mois de la même peine. Nous avons, dans le tems, rendu compte de ces deux événemens.

— Un ouvrier maçon, qui travaillait, vendredi dernier, dans une maison en construction au Chemin-Neuf, a été tué sur la place par la chute d'une pierre de taille.

ALBUM LYONNAIS.

Le vaudeville intitulé: *Les Amans sans amour*, de l'auteur d'*Amour et Galanterie*, sera joué incessamment, avec d'autres nouveautés, au bénéfice de Mad. Adam. Si le naturel et la facilité sont des titres suffisans à la faveur du Parterre, il nous est permis de prédire au père de ce nouvel œuvre dramatique une réussite complète.

— Le *Journal du Commerce* (N^o du 20), se permet de rabaisser la valeur française, en la mettant bien au dessous du courage d'un peuple malheureux, qui n'a pas besoin d'aussi singuliers hommages pour obtenir des marques de notre juste intérêt. Nos braves de tous les tems ont fait leurs preuves, et l'on ne s'attendait pas à voir un journal français exalter l'étranger à leurs dépens. Soyons nationaux avant tout, MM. les Gazetteurs. Ce sentiment-là ne passera jamais de mode, comme vos déclamations de circonstance.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

Le service anniversaire de Louis XVIII a été célébré, le 16 septembre, dans l'église de St-Denis, ainsi que les journaux l'avaient annoncé. Les princes et les grands de l'Etat assistaient à cette cérémonie.

— Une petite guerre doit avoir lieu , dans les environs de Metz , sous les yeux de S. A. R. le Dauphin , le 28 de ce mois. Les troupes de la garnison de cette ville et des places voisines doivent concourir aux manœuvres.

— Un inspecteur vient d'être nommé pour le département des Beaux-Arts : c'est M. Jules Maréchal.

— L'un des présidens de la Cour royale de Toulouse, M. d'Aiguevives , est décédé.

— La collection des monumens venant de Livourne , débarquée au Havre , se dirige sur Paris. M. Champollion-Figeac est chargé des soins du débarquement.

— Le 14 au soir , une ouvrière en linge a été frappée de sept coups de poignard , par un homme qui lui avait offert son bras , qu'elle a refusé. Le meurtrier , que l'on présume être un nommé Sureau , perruquier , avec lequel cette fille vivait depuis long-tems , a été trouvé chez lui , presque asphyxié au moyen de charbons qu'il avait allumés à cet effet. Il a été de suite transféré à l'hôpital , pour y recevoir les secours que son état exigeait. C'est dans la rue de la Bucherie , à Paris , que cet assassinat a été commis.

— Trois incendies , dont l'un a coûté la vie à une vieille femme , ont éclaté , la même nuit , dans la capitale. Celui qui a occasionné le plus de dégâts s'est manifesté dans le quartier du Marais. On évalue la perte , consistant en marchandises , à 150,000 francs.

— La messagerie de la rue Notre-Dame-des-Victoires a versé près de Montbard , le 11 de ce mois. Deux voyageurs seulement n'ont pas été blessés , tous les autres sont dans un état déplorable. On dit même que l'un d'eux est mort sur la place.

— M^e Isambert , avocat à la Cour de cassation , est l'auteur d'un article inséré dans la *Gazette des Tribunaux* , intitulé : *Arrestations arbitraires*. Le rédacteur de ce journal et M^e Isambert sont cités devant le juge d'instruction , à raison de cet article.

— Le nommé Dehamel , ancien

garde-du-corps , était , à l'aide de manœuvres frauduleuses , devenu l'héritier testamentaire d'une veuve Morleva , limonadière , à Paris , qui avait vingt ans de plus que lui. Accusé d'avoir commis trois faux en écriture privée , à l'occasion de cette hoirie , et pour absorber , au moyen de créances imaginaires , le quart réservé à la mère de la testatrice , Dehamel , malgré l'éloquente plaidoirie de M^e Chaix-d'Estanges , a été condamné à huit années de réclusion , à la marque , et à la dégradation de la Légion-d'Honneur , dont il était membre.

— Le pourvoi du nommé Vitz , assassin de son oncle , domicilié à Venissieux , près de Lyon , a été rejeté par la Cour suprême. Ce malheureux doit être exécuté sur les lieux où le crime a été commis.

— La même Cour doit statuer , le 28 , sur le recours formé par trois hommes de couleur de la Martinique , détenus au bague de Brest et condamnés aux galères perpétuelles. M^e Chauveau-Lagarde est un de leurs défenseurs.

— Henriette Cronier , dont le pourvoi a été rejeté , a subi l'exposition et la flétrissure. On a cru long-tems que la peine des travaux forcés à perpétuité , auxquels elle a été condamnée pour meurtre commis sur un enfant de 18 mois , serait commuée par l'intervention de quelques personnages influens.

— On se rappelle la disparition du sieur Bonchan , notaire de la capitale , qui laissa des créanciers en très-grand nombre , et fut reconnu pour être l'auteur d'une multitude de faux en écritures authentiques et publiques. Condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité , son jugement a été mis à exécution en effigie.

— Le maire d'une commune des environs de Lille a jugé convenable d'infliger , de sa propre autorité , une exposition au carcan. Il y a fait attacher , en face de l'Hôtel-de-Ville , un jeune maraudeur , de l'âge de 15 ans. Le ministère public n'a pas été d'avis de la bouffonnerie , et le maire est traduit ,

pour abus de pouvoir , devant la Cour royale de Douai.

— Le sieur Wilson , se disant colonel au service de la Colombie , a été condamné , par le Tribunal correctionnel de St-Omer , à un mois d'emprisonnement pour délit de diffamation envers plusieurs familles anglaises , domiciliées à Bruxelles. L'ouvrage était en vers , et les exemplaires ont été supprimés. Le ministère public , la partie civile et le condamné ont tous interjeté appel du jugement. Tout le monde est mécontent , disait un habitué du palais ; donc on a bien jugé.

— Les nommés Hecquet et Calot ont été condamnés , par la Cour d'assises du Pas-de-Calais , à la peine de mort , l'un pour avoir homicidé sa femme ; l'autre , pour avoir assassiné le nommé Laigle , marchand colporteur.

— Le duel suivi de meurtre est puni de la peine de mort en Espagne. Un jeune garde-du-corps vient d'éprouver pour ce fait une semblable condamnation , qui sera commuée , dit-on , en dix ans d'emprisonnement dans une forteresse.

— On écrit de Londres que les chemins à ornières de fer seront bientôt en Angleterre aussi nombreux , et peut-être en plus grande quantité , que les canaux actuels de navigation.

— Il existe dans le Hanôvre une bande d'incendiaires qui ont déjà occasionné les plus grands désastres ; la direction des forêts de ce royaume a promis une récompense de 300 thalers à celui qui fera connaître ces malfaiteurs.

— On écrit de Barcelone : Des ateliers ont été ouverts à Valence , par les soins du Capitaine-général de cette province , pour occuper les pauvres valides. Les femmes , les enfans , les vieillards et les infirmes recevront des secours à domicile. Tout individu qui sera trouvé mendiant par les rues , à compter du jour de la publication du règlement fait à cette occasion , sera arrêté , et puni dans toute la rigueur des lois.

— On a reçu de Granville la triste

nouvelle de la perte, sur le grand banc de Terre-Neuve, des deux plus forts navires de ce port (*la Belle Julie* et *la Nathalie*). On assure que sur plus de 250 hommes d'équipage, 50 seulement sont parvenus à se sauver. Un navire de Dunkerque (*la Marie*) a également fait naufrage.

— Un anglais des environs de Warwick a tué son propre fils ; il est traduit devant les assises du Comté ; il appartient à une famille considérée du pays.

— Les trois sergens-majors français, de la garnison de Barcelone, qui avaient abandonné leurs drapeaux dernièrement, viennent d'être arrêtés près de Tortose ; l'un d'eux appartient, dit-on, à une famille très-distinguée, et jouissait au plus haut degré de l'estime et de la protection de son colonel.

VARIÉTÉS.

Le Cirque des frères Franconi est toujours très-suivi à Marseille par la bonne société : le *Phénix*, le *Régent*, l'*Aérienne*, le *Gastronome* et l'*Aboukir* enchantent tous les spectateurs par leur beauté, et par leur docilité à obéir aux ordres de leurs maîtres.

— MM. Cappurino frères, de Turin, ont présenté à l'académie des sciences de cette ville des échantillons de papier à écrire et à imprimer, fabriqué avec de l'écorce de peuplier et de saule ; le rapport de cette société leur a été favorable : ils ont obtenu du roi de Sardaigne un brevet d'invention. Il serait à souhaiter que l'on fabriquât aussi en France du papier avec une autre matière que du chiffon.

— Le plus bel ouvrage de Jean Déare, célèbre sculpteur anglais, mort à Rome il y a environ trente ans, vient d'arriver à Paris. C'est un bas-relief en marbre, d'environ huit pieds et demi de long, sur cinq et demi de haut, et qui représente les *Noces de Thétis et de Pélée*, au moment où la Discorde vient de jeter la pomme aux pieds des trois déesses. Ce sujet est l'un des plus riches de l'antiquité, puisqu'il réunit tout l'Olympe d'Homère.

— M. Ouvrard, qui sans doute s'ennuie

en prison, se distrait en rendant des services. Déjà à Ste-Pélagie il avait payé la dette d'un malheureux détenu pour la bagatelle de 10,000 fr. ; à la conciergerie, où l'argent ne rend pas la liberté, M. Ouvrard s'est du moins chargé de choisir un défenseur à la femme Netton, fille d'un jardinier de Nancy. Cette femme, accusée d'un vol de cinq pièces d'or, a été acquittée sur la plaidoirie de M^e Moret.

— Le nommé Arnoult, compromis dans l'affaire Poulain, fut acquitté par la Cour d'assises de la Seine. En sortant de prison, Arnoult alla rendre visite à M^e Bard, son défenseur, et ne sortit de chez lui qu'après avoir protesté de son retour sincère à la vertu, et reçu de son avocat quelque argent pour retourner dans son pays.

Il descend ; malheureusement, au bas de l'escalier, une paire de bottes frappe ses regards, Arnoult oublie ses sermens, et les bottes ont disparu. Si cet homme n'a pas la bosse du vol, que devient le système du docteur Gall ?

— Le sieur Bolzani, qui s'occupe de naturaliser les vers à soie en Allemagne, vient de récolter à Berlin onze quintaux et demi d'excellens cocons, qui ont donné 15 onces d'œufs, et une soie qui ne le cède en rien à la plus belle d'Italie.

— Le célèbre chirurgien Dupuytren, gendre de l'un des plus riches négocians de Lyon, a terminé son voyage en Angleterre. Il a été témoin de plusieurs opérations dans les hôpitaux de Londres. Un chirurgien-major l'annonça en ces termes à ses élèves rassemblés : « Messieurs, vous avez devant vous le premier chirurgien de l'Europe. »

— Un phénomène météorologique des plus remarquables, et dont nous avions jusqu'ici ignoré toutes les circonstances, a eu lieu, le mois dernier, dans l'arrondissement de Carcassonne, département de l'Aude.

Une trombe enflammée a dévasté le château de Laconette, commune de Lastours, situé au nord de Carcassonne, ainsi que les terrains environnans ; voici les faits qui nous ont été transmis :

Le 26 août, le vent était au sud ; la chaleur de la matinée avait été étouffante. A midi environ, les nuages s'amoncèlerent vers l'ouest ; un vent impétueux, précurseur de l'orage, se fit sentir ; un nuage noir et épais paraissait suspendu sur la pièce de terre dite le *Champ rouge*, à cent toises du château. On voyait, dans la direction du territoire de Fomblaise, les nuages se heurter, s'entre-choquer et descendre très-bas, comme attirés par la terre. Le tonnerre grondait de toutes parts, un roulement sourd se faisait entendre ; les animaux domestiques fuyaient vers leurs demeures. Tout à coup on entendit un craquement affreux dans la direction de l'ouest ; l'air vivement agité était attiré, avec une vitesse extrême, vers le nuage opaque qui couvrait le *Champ rouge*. L'instant de la réunion fut signalé par une forte détonation et l'apparition d'une énorme colonne de feu, qui, rasant le champ, déracina tout sur son passage. Un jeune homme de 17 ans, se trouvant dans la direction de ce météore, fut *tourbillonné*, enlevé dans les airs, et eut la tête fendue sur un rocher.

Quatorze moutons furent enlevés et tombèrent asphyxiés. Cette colonne d'air et de feu, se portant vers le château, renversa les murs d'ouest du parc, s'engouffra dans deux excavations, déplaça d'énormes rochers, déracina les plus grands arbres, pénétra dans le château par deux issues, souleva et renversa les pierres de taille de la porte cochère, brisa la porte, en tordit toutes les peintures, fracassa une fenêtre, pénétra dans le salon de compagnie, se fit jour à travers le plafond, perça le deuxième étage, s'élança vers le toit et fit écrouler ces trois appartemens avec un fracas horrible. Les dames de Belfortès se trouvaient dans le salon ; elles virent un globe de feu y pénétrer, et, au milieu de cet épouvantable bouleversement, elles ne durent leur salut qu'à une grosse poutre qui, en tombant par le travers, fit voûte et retint la boiserie. Les plâtras et tous les grains placés dans les étages supérieurs se mêlèrent à ces décombres, et ensevelirent deux de ces dames qui furent horriblement maltraitées ; une trombe d'air

pénétrant par la croisée au-dessus de la cuisine, renversa une cloison, souleva le plancher, brisa les meubles, bouleversa les lits, ouvrit toutes les armoires sans rien déranger, perça un gros de mur et en jeta les débris à une très-grande distance. Cette trombe continuant ses affreux ravages brisa les combles du château, déracina et souleva un énorme chêne vert de cinq pieds de circonférence, écrasa deux petites maisons près des murs du château, emporta les charrettes, se précipita dans le ravin, déracina plusieurs noyers d'une grosseur prodigieuse, qui s'y trouvaient, remonta vers le nord-est, ravagea plusieurs vignes, laissant sur le terrain de très-profonds sillons : l'air était imprégné d'une forte odeur de soufre. Ce météore disparut dans la direction de *Fournas*, et fut suivi d'une très-forte pluie; le ciel devint serein, et le vent d'est commença à souffler.

LITTÉRATURE.

Encore une traduction de la Jérusalem délivrée. L'auteur de celle-ci désirant, comme disent les auteurs de vaudevilles, *tâter son public*, n'a voulu lancer que le septième chant. Faible exquif, si l'orage le fait succomber, son exemple et son sort avertiront les autres enfans du poète, qui, plus prudents, n'oseront pas se produire au grand jour.

Le jeune traducteur nous a mis, en nous adressant cette partie de son travail, dans la position la plus pénible où un journaliste puisse se trouver. Il nous demande l'expression de notre pensée, et cette vérité toute nue, que les auteurs se cachent à eux-mêmes ordinairement avec tant de soin; il demande enfin, avec humilité, s'il doit garder en portefeuille les autres chants de l'ouvrage, ou s'il doit les exposer aux regards d'une critique parfois injuste, rarement raisonnable.

S'il ne fallait que de la correction dans le style, qu'une heureuse facilité à tourner le vers, qu'une certaine habitude des tours et des formes oratoires, certes, M. *** dont nous ne voulons pas trahir l'anonyme, aurait tout ce qu'il faut pour mériter les suffrages des amis de la poésie, et pour

balancer les succès de ses plus remarquables rivaux. Mais a-t-il bien cette chaleur, cet éclair, cet entraînement, ce je ne sais quoi inexplicable, que la nature refuse souvent à nos plus agréables prosateurs; ce feu brûlant, enfin, qui embrase et fait le poète? Si tous les morceaux du 7^e chant de la Jérusalem renfermaient autant de véritables beautés que les vers suivans, nous serions loin d'avoir émis sur le talent de l'auteur une opinion aussi sévère; car il nous l'a dit, il ne veut pas d'éloges, il veut un avis motivé. Nous cédon's toutefois au plaisir de transcrire le passage dont nous parlons :

Au son de la trompette, on voit de toutes parts,

Accourir les guerriers, flotter les étendards ;
La lance est en arrêt, la visière est baissée,
Chaque troupe à la fois de fer s'est hérissée :
On ne distingue plus Chrétiens, ni Musulmans,

Une aveugle fureur a confondu les rangs.

Le plus lâche est hardi, le brave a de l'audace,
Les coursiers écumans ont dévoré l'espace :

Devant eux aussitôt un tourbillon poudreux
S'élève et du soleil obscurcit tous les feux ;

L'air retentit du bruit des instrumens de guerre,

Sous les pas des guerriers on sent trembler la terre ;

La mort vole et confond le chef et le soldat, etc.

Malgré la défense de l'auteur, nous sommes tentés de lui dire que tout ce morceau est éclatant de poésie, riche d'images, et d'expressions pleines de vie, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Faisons maintenant la part de la critique : une lecture assidue nous a fait apercevoir dans plusieurs endroits des négligences, des *prosaïsmes*, et même ce qu'on appelle des *chevilles*. Nous citerons quelques-uns de ces vers, qui déparent une composition du reste fort estimable :

Elle (Hermione) *fuit tout le jour*, au gré de son destin....

..... ;
..... ;
..... ;

Et tout autour de lui fait paître ses troupeaux,
..... ;
..... ;

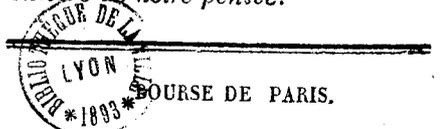
Il hésite long-tems à tenter l'aventure.

Plus loin nous avons lu avec étonnement le vers qui suit :

Daigne accueillir nos vœux d'un regard d'indulgence.

Cette locution nous paraît aussi incorrecte que peu poétique.

Quoique nous soyons tous les jours inondés d'un déluge de vers, et surtout, grands Dieux ! de *vers romantiques*, le goût de la poésie est loin d'être passé parmi nous. Les beaux vers ont encore leur prix, même dans ce siècle consacré aux abstractions politiques, et où l'on ne rencontre rien de mathématiquement positif, si ce n'est le soporifique budget. L'ensemble de cette traduction formerait un corps d'ouvrage qui serait lu avec le plus grand plaisir, si l'auteur se défiant de cette facilité quelquefois stérile, qui paraît le déborder, et se mettant en garde contre lui-même, recherchait les inspirations de ce feu sacré qui animait le chantre de la Jérusalem. Il ne suffit pas de rendre avec fidélité son modèle, mais il faut encore le présenter avec ce brillant coloris, et cette force d'images que la lecture des classiques a rendus familiers à notre traducteur anonyme. C'est un témoignage que nous nous plaisons à lui rendre, et c'est du reste l'expression entière de notre pensée.



COURS AUTHENTIQUE, 18 SEPT.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 20 Sept. 1826. — 98 fr. 75 c. 70 c. 65 c. 70 c.
Quatre 1/2 p. 0/0 J. du 22 Mars,
Trois pour cent, 66 f. 15 c. 10 c. 15 c.
Annuités à 4 p. 0/0 J. du 22 Déc.
Action de la banque, 3015 fr.
Obl. de la Ville Paris, J. de Avril, 1595 fr.
Rente de Naples, 75 fr. 30 c.
Rente d'Espagne, 9 1/2.
Emprunt royal d'Espagne, 1823. Jouis. de Janvier 1826. — 46 f. 1/2 3/8.
Emprunt d'Haïti, 665 f. 75 c. 670 f.

THÉÂTRE.

Simple Histoire, ou le Chevalier de Malte.
— L'Ami intime, ou le Garde du commerce.
— Le Candidat, ou l'Athénée de Beaune.—Les Frères de lait.

LOTÉRIE.

Tirage de Lyon, du 19 septembre 1826.
79—15—32—55—72.